

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Votes and Proceedings of the House of Commons:

Friday, April 28, 1989

Pursuant to Standing Order 81(6), it was ordered,—That the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1990, laid upon the Table earlier this day, be referred: To the Standing Committee on Energy, Mines and Resources.

Energy, Mines and Resources, Votes 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50 and 55.

ATTEST

ROBERT MARLEAU

Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux de la Chambre des communes:

Le vendredi 28 avril 1989

Conformément à l'article 81(6) du Règlement, il est ordonné,—Que le Budget des dépenses principal pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1990, déposé sur le Bureau plus tôt aujourd'hui, soit déferé: Au Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources.

Énergie, Mines et Ressources, crédits 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50 et 55.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU